Image not found or type unknown

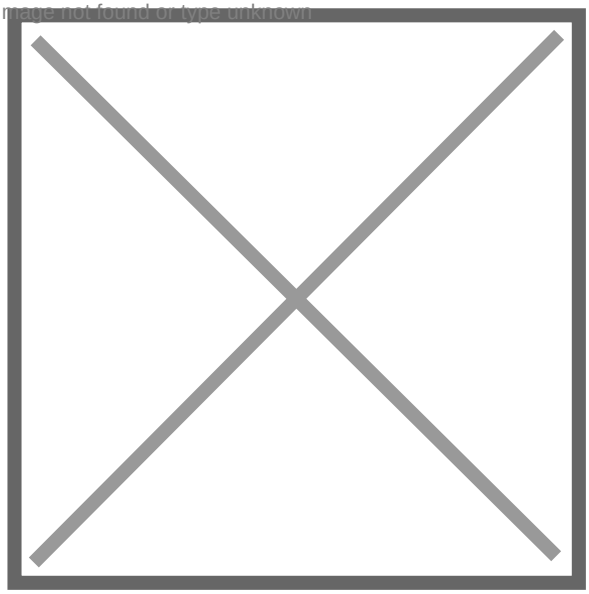

Demande de provision aux assurance

Par **Julien22590**, le **16/03/2010** à **01:19**

Bonjour,

Je suis victime d'un accident de la route datant du 22 mars 2009. Passager arrière gauche, le conducteur a foncé dans un arbre.

[s]Santé [/s]:
Poumon gauche perforé
9 côtes cassées
Tête rotulienne gauche cassée
Clavicule gauche cassée
Plexus brachial gauche arraché
Deltoïde gauche arraché
Poignet cassé
2 dents cassées
Perte de vision importante de l'œil droit
4 épineuses dorsales cassées
De nombreuses plaies

[s]Hospitalisation [/s]:
2 semaine en réanimation en mars 2009
-Opération du poignet droit
-Opération de la clavicule gauche

2 mois d'hospitalisation en service de rééducation en avril et mai 2009

4 jours d'hospitalisation en janvier 2010

- Opération du Plexus Brachial (45 pts de sutures)

4 jours d'hospitalisation en février 2010
- Greffe du Plexus Brachial et Deltoïd par le biais des cervicales (42 pts de sutures)

En arrêt de travail depuis le 22 mars 2009
Je touche mes indemnités journalières de la CPAM (la moitié de mon salaire soit 500€ par mois!!!)
J'ai eu une provision de l'assurance "ALLIANZ" de 5000€ en septembre dernier.

Je n'ai plus de sous!!! j'ai fait une demande de mes pertes de salaires en aout 2009!!!

Allianz traine et le fait exprès. A votre avis je peux faire une demande de provision de combien d'€?

Je viens de prendre un avocat j'ai rendez vous mercredi mais je ne sais pas trop quoi faire.

Puis je lui demander d'enclencher une procédure envers Allianz???

Quels sont vos conseils?

Par **cloclo7**, le **17/03/2010** à **18:41**

Bonjour

laissez faire votre avocat et attendez mercredi

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés